N° 179 — XXIIIe Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mercredi 28 Juin 1911

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 18, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 051)

Siège administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes : Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 20 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 30, rue T...

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A LILLE : N° ...

Le Cabinet Caillaux est constitué

LE CIRCUIT EUROPÉEN : NOTRE INTERVIEW DE VÉDRINES A ROUBAIX

Lire plus loin :

LA REUNION DES MINISTRES EN CONSEIL DE CABINET.

L'ASSASSINAT DU VESINET : DEUX ARRESTATIONS.

DES ECOSSEURS DE PETITS POIS MANIFESTENT A BERGUES.

EN 5e PAGE

Notre Conte : LE NEZ DU GÉNÉRAL SUIF, par *Georges COURTELINE.*

OPINIONS

L'Union des Républicains et la Réforme électorale

Sur l'initiative de plusieurs d'entre eux, les 220 députés républicains qui affirmèrent, sur la voie de l'amendement Malavialle, leur attachement au principe majoritaire, se sont réunis hier à la Chambre pour examiner la situation politique et déterminer l'attitude qu'ils devaient prendre en face des événements de ces derniers jours.

L'esprit de conciliation le plus large et le plus sincère présida à cette réunion et si la discussion fut parfois assez passionnée, elle ne porta que sur des questions de forme et de détail. Tous les discours prononcés, toutes les motions déposées étaient profondément empreints de cette pensée d'entente et tendaient au même but : la nécessité de réaliser l'union des républicains divisés sur la seule question électorale.

Il ne s'agissait nullement de la capitulation de vaincus essayant, après la défaite, de traiter avec leurs vainqueurs d'une paix honorable, mais bien au contraire de combattants conscients de la force que leur donnait une imposante majorité républicaine et disposés à consentir une transaction dirigée par l'intérêt supérieur de la République.

La situation politique créée par la discussion de la réforme électorale et les différents votes de la Chambre est assez grave pour que tous les républicains sincères abandonnent toute intransigeance et fassent les plus larges concessions, afin d'éviter les périls qu'il est facile d'entrevoir.

La Chambre a d'abord affirmé sa volonté formelle de réaliser une réforme électorale profonde en votant, à une énorme majorité, le passage à la discussion des articles du projet de loi concernant cette question. Dans ces conditions, et la voie de la proportionnelle intégrale nous semble dangereuse pour le développement futur des institutions républicaines, le maintien du « statu quo » serait également redoutable pour l'avenir politique de notre pays.

Mais une réforme d'un caractère si nettement politique ne saurait être faite qu'avec l'assentiment et l'adhésion de la majorité républicaine et non pas contre elle. Or, nul ne le conteste, si l'amendement Malavialle a été repoussé par la majorité de la Chambre, il n'en a pas moins groupé la majorité des républicains de cette assemblée.

Il en résulte pour le nouveau gouvernement les plus sérieuses difficultés. Il ne peut éviter ces écueils qu'il rencontrera dès sa constitution qu'en recherchant un projet de réforme électorale susceptible de grouper une majorité républicaine.

Avec une sagesse et un esprit politique vraiment méritoires, les républicains majoritaires ont pris une décision essentiellement conciliante qui facilite singulièrement cette tâche difficile. Affirmant leur attachement au programme laïque, fiscal et social du parti républicain, ils indiquent que si une réforme électorale est nécessaire, elle ne saurait être faite sans le concours du parti républicain tout entier et demandent au nouveau gouvernement de tenir compte de cette décision pour réaliser l'union des groupes de gauche.

A cette formule de concorde et d'union, le groupe proportionnaliste s'empressa de répondre par une affirmation intransigeante et sectaire qui constitue une nouvelle et brutale déclaration de guerre. Le projet de la commission y est donné comme l'effort maximum de conciliation dont les proportionnalistes sont capables, et le ministère qui se constitue est mis en demeure d'avoir à s'incliner devant la volonté de la coalition proportionnaliste.

A cela, certains proportionnalistes ne craignent pas d'ajouter le plus odieux des chantages. Ils menacent les députés républicains, en cas d'une dissolution qu'ils affirment prochaine, de généraliser ces scandaleuses coalitions électorales dont les dernières élections nous ont déjà donné tant de pitoyables exemples.

Mais tout cela est l'œuvre de la majorité du groupe proportionnaliste, dans lequel domina la réaction sous toutes ses formes, et la minorité républicaine de ce groupe a déjà montré, par les protestations des plus qualifiés de ses membres, qu'elle n'entend nullement s'associer à cette campagne antirépublicaine qui ne peut servir en rien la réforme électorale.

Les excès mêmes des proportionnalistes intransigeants de droite et d'extrême gauche faciliteront d'ailleurs le rapprochement si désirable de l'ensemble des républicains sur un nouveau projet transactionnel. Pour réaliser ce rapprochement, notre ami Perchot émettait hier une idée excellente qui ne tarda pas à se répandre et à recueillir l'assentiment unanime de tous ceux qui font passer l'intérêt supérieur de la République et du pays avant leurs préférences personnelles.

Il s'agit de provoquer la réunion des membres des différents groupes de gauche sans distinction d'opinion sur la réforme électorale, afin de rechercher un terrain d'entente et d'union. Dès aujourd'hui, les détails d'organisation de cette réunion seront certainement arrêtés, et il n'est pas douteux que tous les républicains conscients se feront un devoir d'y assister.

Il n'est pas question bien entendu d'élaborer en quelques instants, dans une assemblée si nombreuse, un projet quelconque de réforme électorale, mais simplement de faire une manifestation nécessaire de concorde républicaine et d'examiner, dans ses grandes lignes, les points essentiels de la transaction qui s'impose.

Ce sera ensuite au gouvernement, dont la tâche se trouvera ainsi considérablement facilitée, de s'inspirer de cet accord pour préciser le projet susceptible de recueillir l'adhésion de la majorité républicaine. Lui seul peut avoir l'autorité nécessaire pour conclure définitivement une entente dont il ne faut pas méconnaître les difficultés. La reconstitution de la délégation des gauches, qui est en cours de réalisation, pourra d'ailleurs lui apporter une aide particulièrement précieuse pour résoudre ces difficultés.

Mais il faut surtout pour cela que, par sa composition et ses déclarations, le nouveau gouvernement donne aux républicains l'assurance que la réforme électorale ne deviendra pas une arme de guerre contre la majorité républicaine et ne sera réalisée qu'avec sa collaboration et son concours.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

LE CABINET CAILLAUX

On peut considérer le nouveau cabinet comme constitué. Et on doit rendre cette justice à M. Caillaux, aussi bien d'ailleurs qu'à M. Fallières, qu'ils n'ont pas prolongé, comme il arrive parfois, la période des consultations, pourparlers et négociations.

Le Président de la République et le nouveau président du Conseil n'ont, évidemment, pas plus l'un que l'autre, été pris au dépourvu. Ils avaient prévu la crise et s'y étaient préparés. Et, avant qu'il n'eût été désigné par M. Fallières, M. Caillaux avait certainement arrêté les noms des collaborateurs auxquels il ferait appel.

Cette rapidité d'exécution est bien, d'ailleurs, dans le caractère du nouveau chef du gouvernement. Et elle était particulièrement justifiée par les circonstances, alors qu'à la fin de juin le budget n'est pas encore voté, que nous en sommes au septième douzième provisoire, et que la crise s'est produite la veille du voyage que le Président de la République doit faire en Hollande.

***

Encore qu'il nous faille déplorer, une fois de plus, l'absence d'un représentant de nos importants départements du Nord et du Pas-de-Calais dans les conseils du gouvernement, nous devons reconnaître que le nouveau cabinet a droit à la considération et à la confiance des républicains.

Il est composé d'hommes de valeur, offrant toutes garanties de compétence et d'autorité, et la présence, au ministère des Finances, du distingué député de la Somme, notre ami Klotz, sera, notamment, très bien accueillie dans notre région.

M. Klotz sera doublé, en la personne du jeune et brillant député de Tours, René Besnard, d'un sous-secrétaire d'Etat qui, lui non plus, ne sera pas du Midi et qui bénéficiera, à la Chambre, d'universelles sympathies.

***

En ce qui concerne la réforme électorale, le nouveau cabinet comprend à la fois des erpéistes et des anti-erpéistes. La présence de M. Augagneur qui, hier même, signait la convocation en réunion des députés ayant voté l'amendement Malavialle, est spécialement caractéristique.

C'est dire que M. Caillaux a le sentiment des nécessités de l'heure actuelle, en présence de cette machine de guerre anti-républicaine qu'est devenue l'erpéisme, et qu'il poursuivra, sur un projet transactionnel, l'entente et l'union salutaires de tous les républicains.

***

Si l'accueil fait au nouveau cabinet est généralement favorable parmi les radicaux et radicaux-socialistes, il est plus que réservé, et même hostile, de la part des socialistes.

M. Jaurès, qui ne peut se consoler de ce que la chute de M. Monis ait été causée par le lâchage d'une forte fraction des unifiés (les députés guesdistes du Nord en tête), part en guerre contre le ministère Caillaux avant qu'il ne soit définitivement formé.

C'est le « débarquement » de MM. Charles Dumont et Paul-Boncour qui provoque la grande colère du directeur de l'*Humanité*.

« M. Dumont est débarqué », s'écrie-t-il. « Son crime est d'avoir promis la réintégration des cheminots et de s'être décidé, « après l'avortement des négociations avec « les Compagnies, à proposer au Conseil « des ministres des mesures précises, assurant en effet les réintégrations et donnant aux travailleurs de la voie ferrée « des garanties pour l'avenir. M. Caillaux « le trouve gênant et s'en débarrasse, sans « doute pour se débarrasser du souvenir « même des engagements du cabinet Monis. »

« M. Paul-Boncour est débarqué ! » « Son « crime — c'est toujours M. Jaurès qui parle — est d'avoir accepté franchement l'ordre du jour de la Chambre qui prévoyait « des améliorations prochaines et sérieuses « de la loi des retraites. »

On voit que le leader socialiste ne semble pas devoir reporter sur le cabinet Caillaux la sollicitude dont il entourait le cabinet Monis.

Les deux ministres dont le « débarquement » excite à ce point son amertume, s'étaient assurément attirés de vives sympathies et seront de tous regrettés. Mais s'il est vrai, comme on le raconte, qu'ils subissaient plus volontiers l'influence de M. Jaurès que celle de leurs collègues et de leur président du Conseil, on ne saurait blâmer M. Caillaux d'avoir voulu assurer, dans son cabinet, la cohésion, la solidarité, la discipline, conditions primordiales d'un gouvernement qui veut être fort et durable.

Georges ROBERT.

PETITS PAPIERS

Après un an de recherches on vient de s'apercevoir que le rentier Vermeersch, natif de Gand, en Belgique, mais habitant depuis longtemps le Vésinet, proche Paris, n'était pas en voyage au Maroc comme on l'avait cru, mais qu'il avait été assassiné et enterré dans son jardin.

Ce n'est pas faute qu'au début de l'affaire des Sherlock Holmes amateurs eussent lancé la justice sur un nombre considérable de pistes variées, — peut-être même est-ce à cause de cela qu'elle s'est égarée en route. Les policiers amateurs dès qu'on les sort des livres de Conan Doyle, n'ont guère de succès. Nous avons vu ça ailleurs qu'à Paris.

Ceux-là avaient successivement, que dis-je ? simultanément, suivi ce bon M. Vermeersch à Gand, à Londres, à Berlin et à Fez. Tous s'étaient — passez-moi l'expression — mis le doigt dans l'œil jusqu'au coude.

Les émules de Sherlock Holmes dont je parle ont, il est vrai, beau jeu pour riposter que la justice officielle n'eût pas eu plus de chance qu'eux et que le mystère resterait encore à éclaircir, si une bienheureuse lettre anonyme — une fois n'est pas coutume — ne lui avait mis, pour ainsi parler, la main sur le cadavre.

Les assassins pensaient avoir mis le Parquet dans l'impossibilité de découvrir le crime, tant ils savaient qu'on ne va jamais tout droit à la solution d'un problème de ce genre. Ils avaient tout simplement enterré le corps du rentier dans son potager et planté par-dessus des poireaux dont, détail macabre, se régalait le brigadier de gendarmerie de l'endroit.

Mais « l'anonyme » veillait et fit tout découvrir. Ils n'avaient pas prévu ce grain de sable.

Si vous assassinez quelqu'un ne l'enterrez pas à sa porte, car je vous le dis, en vérité, il n'est plus guère de sécurité pour les meurtriers.

CH. DE LA RUE.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

M. Caillaux a formé son cabinet

M. CAILLAUX, Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil

Le nouveau ministère est constitué. Les nouveaux ministres ont tenu hier soir un Conseil de cabinet sous la présidence de M. Caillaux.

Ainsi que nous l'avons fait hier nous publierons les informations qui ont été publiées dans l'ordre où elles en rendaient compte des démarches de M. Caillaux.

LA MATINÉE

Paris, 27 juin, 2 heures.

M. Caillaux, en quittant son domicile ce matin vers 9 h. 45, a rendu visite à M. Delcassé, ministre de la Marine, avec qui il s'est entretenu pendant un quart d'heure environ.

De là, il est allé au ministère des Affaires étrangères, mais M. Cruppi était absent.

Il est rentré alors au ministère des Finances vers 10 h. et demie où il recevait MM. Messimy, Steeg, Sarraut, Pams et Ribière.

M. Caillaux à 11 heures et demie quittait de nouveau le ministère pour se rendre chez M. Pelletan avec qui il est resté pendant plus de 45 minutes.

A son retour au ministère des Finances à midi et demi, M. Caillaux a reçu MM. Malvy et René Besnard.

C'est au début de l'après-midi qu'il se rendre à l'Elysée pour annoncer officiellement au Président de la République qu'il accepte la mission de former le ministère.

L'après-midi

M. Caillaux à l'Elysée

Paris, 4 heures.

M. Caillaux s'est rendu cet après-midi, à 2 heures et demie, à l'Elysée. Il a fait connaître au Président de la République l'heureux succès de ses négociations.

Les nouveaux ministres tiendront ce soir, à 9 heures, au ministère des Finances, leur premier Conseil de cabinet sous la présidence de M. Caillaux.

Voici comment se présente à l'heure actuelle la combinaison ministérielle nouvelle.

M. Caillaux garde comme collaborateurs cinq des ministres du Cabinet démissionnaire : MM. Delcassé, Cruppi, Steeg, Messimy et Pams.

Comme nous l'avons dit dès hier, M. Caillaux quitte les Finances pour prendre le portefeuille de l'Intérieur où il sera assisté par M. Malvy, actuellement sous-secrétaire d'Etat à la Justice.

Quant à M. Cruppi, il échange les Affaires étrangères pour les Sceaux.

M. Caillaux lui a exprimé, ce matin, le très grand désir qu'il avait de l'avoir pour collaborateur. Il lui a offert le portefeuille de la Justice qui comporte en fait la vice-présidence du Conseil des ministres. Une expérience récente a montré que cette présence n'était pas purement protocolaire. M. Cruppi, très touché par l'insistance de M. Caillaux, a accepté. Il n'y aura pas de sous-secrétaire d'Etat auprès du nouveau Garde des Sceaux et M. Cruppi conservera à la chancellerie les services pénitentiaires qui avaient été détachés du ministère de l'Intérieur pour former le sous-secrétariat d'Etat de M. Malvy.

M. Caillaux avait offert les Affaires étrangères à M. Raymond Poincaré, puis sur le refus de celui-ci, le portefeuille de la Guerre.

Mais l'honorable sénateur de la Meuse a décliné cette offre, déclarant qu'il n'accepterait qu'un portefeuille, celui de la Justice.

M. Caillaux ne put déférer au désir de M. Poincaré, car cette attribution de portefeuille ne lui paraissait pas conforme au système d'équilibre entre les partis qu'il avait pris comme base de combinaison.

En cet état, M. Caillaux a dû s'adresser à un autre personnage politique. Il songeait à offrir les Affaires étrangères à M. de Selves, préfet de la Seine et sénateur.

En ce qui concerne les autres portefeuilles, M. Delcassé reste à la Marine. M. Steeg à l'Instruction publique, M. Pams à l'Agriculture.

Quant à M. Messimy, il se pourrait qu'il prît la Guerre. En ce cas, les Colonies seraient attribuées à M. Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle, membre de la gauche démocratique.

M. Klotz remplacerait M. Caillaux aux Finances, où il aurait comme sous-secrétaire d'Etat M. René Besnard, député d'Indre-et-Loire.

Les trois derniers portefeuilles à pourvoir, Commerce, Travaux publics et Travail auraient de nouveaux titulaires.

M. Couyba, sénateur, aurait celui du Commerce, M. René Renoult, député, celui du Travail, et M. Augagneur, député, celui des Travaux publics.

Ajoutons que M. Dujardin-Beaumetz conserverait le sous-secrétariat d'Etat des Beaux-Arts et M. Chaumet celui des Postes et Télégraphes.

Le ministère est constitué

La liste définitive

Paris, 9 heures.

M. Caillaux a continué à recevoir cette après-midi : MM. Malvy, Messimy, René Renoult, Cruppi, Steeg, René Besnard ont défilé dans le cabinet du nouveau président du Conseil.

A 7 heures 10, M. Caillaux s'est rendu à l'Elysée pour faire connaître au Président de la République la liste définitive du nouveau cabinet.

M. Caillaux a eu, à la fin de l'après-midi, une conférence assez longue avec M. Etienne à qui il devait, croyait-on, offrir le portefeuille de la guerre.

Messimy eût hérité en ce cas aux colonies et M. Lebrun n'aurait pas fait partie de la combinaison.

On apprenait quelque temps après que M. Etienne n'entrait pas dans le cabinet Caillaux. Ce qui ramène la composition à ce qu'elle était cette après-midi avec attribution de la guerre à M. Messimy et des colonies à M. Lebrun.

En voici la composition :

Présidence, Intérieur et Cultes	M. CAILLAUX.
Justice	M. CRUPPI
Affaires étrangères . .	M. DE SELVES.
Guerre	M. MESSIMY.
Marine	M. DELCASSÉ.
Finances	M. KLOTZ.
Instruction publique . .	M. STEEG.
Travaux publics . .	M. AUGAGNEUR.
Colonies	M. LEBRUN
Commerce	M. COUYBA.
Agriculture	M. PAMS
Travail	M. René RENOULT

SOUS-SECRETAIRES D'ETAT

Intérieur	M. MALVY.
Finances	M. René BESNARD.
Postes	M. CHAUMET.
Beaux-Arts	M. Dujardin-Beaumetz.

AUTOUR DE LA CRISE

Le nouveau Ministère les Chambres et les partis

Telle est, à moins de changement de dernière heure, la manière dont se présente la nouvelle combinaison.

En somme, six membres du Cabinet démissionnaire et six nouveaux ... Trois sénateurs et neuf députés ... quatre députés sous-secrétaires d'Etat.

Les quatre groupes de gauche, ... faite des socialistes unifiés et des progressistes, sont représentés.

Ce que dit M. Combes

M. Combes était très entouré lundi dans les couloirs du Sénat. Comme on lui demandait s'il avait reçu la visite de M. Caillaux, il répondit affirmativement, mais que c'était au titre de président de la gauche démocratique, et qu'il n'était point question pour lui d'entrer dans la prochaine combinaison.

— J'ai passé l'âge, maintenant, dit-il.

Nous avons pu causer quelques ... avec l'ancien président du conseil, et ... lui avons demandé ce qu'il pensait du ministère en formation.

— Je pense, répondit, que le choix de M. Caillaux est excellent. Je ne veux pas ... rapporter l'entretien que j'ai eu avec lui, mais je puis vous dire qu'il continuera, ... adresse et fermeté, la politique du bloc républicain.

« M. Monis s'était un peu trop ... dans cette impasse de la réforme ... il y a lieu de revenir à une conception ... prudente du suffrage universel en ... puyant sur la voie des deux cent ... députés qui ont résisté à l'entraînement proportionnaliste. Reste à voir s'il ne sera pas possible de faire des concessions aux ... sants, mais le principe majoritaire doit être conservé. »

Le nouveau Cabinet, la R. P. et les journaux

Journaux radicaux-socialistes

Du Radical :

« Les deux ordres du jour des proportionnalistes et des anti-proportionnalistes ont fait l'objet de commentaires de certains ... qui apparut nettement dans les ... tions entre républicains proportionnalistes, antiproportionnalistes ou indépendants, ... le désir commun d'une entente entre républicains sur un projet d'initiative gouvernementale.

« L'ordre du jour des 220 témoigne d'ailleurs nettement de ce désir. S'il n'en est pas de même de celui des proportionnalistes, c'est qu'à ce groupe les éléments de droite et d'extrême gauche ont joué un rôle presque exclusif. Nous sommes assurés que de nombreux républicains adhérents au groupe, ... sents à la réunion d'hier, désirent eux aussi un terrain d'entente.

« Dès lors il appartient, nous semble-t-il, aux 220 de proposer à leurs amis des groupes de gauche, proportionnalistes ou indépendants, une première réunion générale ayant pour objet de consacrer ce désir d'entente. On pourrait y envisager la nomination d'une commission qui rechercherait, d'accord avec le gouvernement, les grandes lignes d'un projet transactionnel. »

Du Rappel :

« Un fait domine la situation politique : le principe de la représentation proportionnelle a été voté à la Chambre.

« De ce fait, il n'est pas possible que le nouveau ministère ne tienne pas compte. D'ores et déjà, l'on peut affirmer que la réforme électorale se fera avec sa pleine et entière adhésion.

« Il faut qu'elle se fasse par l'union du parti républicain...

« ... Il est bien vrai que la République serait considérablement diminuée si elle se révélait incapable de se réformer ... rappeler le mot célèbre, « la ... doit se faire du dedans, non du dehors ». L'union nécessaire des républicains ... du succès de la réforme électorale.

« Elle ne permettra pas que les réactionnaires s'en fassent, devant le corps électoral, une arme contre la République. »

De l'Action (M. Henry Bérenger) :

« M. Caillaux a les trois qualités essentielles d'un chef de gouvernement : le savoir, le vouloir et le prévoir. Il ne lui manquait que le pouvoir. Le recevant aujourd'hui, ... lui d'en user pour le plus grand bénéfice de l'intérêt général.

« Nous ne demanderons à M. Caillaux ... d'être tout à fait lui-même, de ne pas ... dre dans des combinaisons aussi ... qu'impuissantes, de se constituer un cabinet homogène et efficace, qui soit ... le Cabinet Caillaux et nul autre au plus ... dehors.

« Car ce que la France veut à l'heure présente, et ce dont la République a ... n'est pas d'un gouvernement de ... c'est d'un gouvernement qui gouverne. »

De la Lanterne :

« Au Parlement M. Caillaux, par ... prit de décision et par ses ... étendues en matière fiscale et ... jouit d'un crédit incontesté. A ... où les problèmes financiers ...